

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 21 MAI 2015

L'an deux mille quinze, le vingt et un mai, à vingt heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué le treize mai deux mille quinze, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Christine JANODET - maire.

ETAIENT PRESENTS : Madame Christine JANODET, Maire

Mesdames, Messieurs les Maire-adjoints

CHAZOTTES Jean-François - BARRÉ Stéphanie - BENAINI Hind - KERMANI Hamide - PERRIER Pascal - BEN CHEIKH Imène - RADJOUH Farid - HERLIN Marilyne - FAROUZ Paul - GIRARD Alain - ATLAN Thierry - MARCONI Jacqueline.

Mesdames, Messieurs les Conseillers municipaux

DE BARROS Christian - BESSAMI Dahmane - STOUVENEL Pierre - KUCINSKI Monique - BONNISSEAU Geneviève - DAUTRY Josiane - AVILES CORONA Maribel VERA Malikat - BRISSEPOT Christian - BAUM Frank-Eric - BOURGEOIS Patrick - JOURDE Eddy - BETTAYEB Karine - EL AMRANI Sana - PISANU Marco - ASSOGBAVI Line - CIMINO Marianne - CROS Lyonel - MESSACI Brahim - REYNAUD Denis.

ETAIENT REPRESENTES

Madame BESNIET Nathalie représentée par Alain GIRARD

Madame BARRÉ Stéphanie représentée par Pascal PERRIER de 22h15 à 22h35

Madame BOUARNI Azhour représentée par Lyonel CROS

1 - Désignation d'un secrétaire de séance

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Madame KUCINSKI Monique ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir cette fonction. Elle l'a acceptée.

Monsieur Christophe JOSEPH, Directeur général des services de la Ville, qui assistait à la séance, a été désigné adjoint à titre d'auxiliaire.

La séance est ouverte à 20h40.

2 - Approbation du procès-verbal de la dernière séance.

Adopté à l'unanimité.

3 – Compte rendu des décisions prises par la Maire en vertu de la délégation de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales donnée par le Conseil municipal par délibération du 17 avril 2014 en application de l'article L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales.

Plusieurs questions sont posées sur les décisions par différents conseillers municipaux :

Marco PISANU sur les décisions 168 et 196, Lyonel CROS sur les décisions 146 et 162, et Brahim MESSACI sur les décisions 176, 197 et 198.

L'Assemblée municipale prend acte.

4 - Communications de la Municipalité.

En ouverture de la séance, Madame la Maire souhaite commencer par deux informations qui sont autant de contributions utiles pour le développement durable :

- Tout d'abord, depuis quelques jours la ville accueille, sur le toit du Centre administratif, 3 nouvelles ruches qui seront utiles pour la biodiversité et serviront également d'outils pédagogiques pour les enfants. Ces ruches viennent s'ajouter à celles de la Maison de l'Enfance.
- Par ailleurs, du 13 au 18 avril la ville a participé avec le SIEVD, « Syndicat intercommunal de valorisation et d'élimination des déchets », à la quatrième édition des journées éco-festives afin de sensibiliser tous les publics à la réduction et au tri des déchets. Pendant une semaine les enfants de 4 classes de CE2 d'Orly ont participé à des ateliers pédagogiques et à un spectacle sur le thème de la prévention des déchets et de la consommation responsable. Enfin pour sensibiliser les familles au compostage, une distribution de compost en sacs a été organisée. Les quartiers pavillonnaires d'Orly étant déjà largement dotés de composteurs, la ville a choisi dorénavant de mettre en place, sur la base du volontariat, des aires de compostages en habitat collectif.

Dans un tout autre domaine, Madame la Maire invite l'assemblée à profiter de la modernisation des services à la population.

En effet, depuis le 18 mai, le nouveau site internet de la ville est actif. On y trouve toute l'information dont on a besoin. Plus pratique, plus simple, les Orlysiens peuvent, sans attendre, y faire un grand nombre de démarches en ligne.

De même, la ville d'Orly a désormais une page Facebook. Madame la Maire invite l'assemblée à « aimer » cette page pour être informé directement sur le compte Facebook de l'actualité municipale.

Par ailleurs, depuis le dernier conseil municipal du 9 avril, plusieurs manifestations et événements ont marqué la vie de la ville.

Vendredi 10 avril

Les enfants de l'école maternelle Romain Rolland fêtaient Carnaval.

Vendredi 17 avril

Les Orlysiens étaient nombreux, à la veille des congés scolaires à participer aux 2 carnivals : celui des écoles du Centre, Jean Moulin et Beudelaire et celui de l'école Joliot-Curie.

Mardi 5 mai

Avec la participation de Monsieur Paul FAROUZ, la ville a organisé, en session plénière, une réunion du Conseil Local de Sécurité et Prévention de la Délinquance (CLSPD) en présence de Madame le Procureur et de Monsieur Michaud, représentant Monsieur le Préfet. A cette occasion, Madame Vergnon, nouvelle commissaire de police, a fait état d'une évolution intéressante et significative, à la baisse, des statistiques de la délinquance et faits délictueux pour les années 2013 et 2014 à Orly.

Vendredi 8 mai

Les Orlysiens étaient nombreux pour la cérémonie du 70^{ème} anniversaire de la victoire sur le nazisme. Madame la Maire souhaite à ce titre, redire ici l'importance du travail des professeurs et des élèves des collèges dans cette démarche historique et civique autour de la mémoire.

Du 13 au 26 mai

La municipalité organisait la 7^{ème} biennale de chant choral. Cette manifestation appelée « Orly chante » se terminera le 26 mai, à la salle de l'Orangerie, à 20h30, avec la chorale Pop'n rock et des chansons de Michel Fugain.

Jeudi 21 mai

Enfin aujourd'hui à 18h, la municipalité organisait la cérémonie de remise des médailles du travail.

Pour les événements à venir :

Mercredi 27 mai

Se tiendra à partir de 14h30, pour les Arts'Viateurs, au square St Exupéry, la fête des quartiers Aviateurs et Navigateurs et une grande déambulation carnavalesque.

Jeudi 28 mai

Monsieur Alain GIRARD réunit le Conseil de quartiers Est.

Vendredi 29 mai

Les séniors pourront profiter de la sortie de printemps pour visiter le domaine de Chantilly.

Samedi 6 et dimanche 7 juin

Ce sera l'événement, « Orly en fête » qui se transforme en un grand Festival des Arts de la Rue. Dans le parc Méliès et dans les rues du centre ancien, pendant deux jours, les Orlysiens pourront rire et rêver autour des 30 spectacles proposés à tous les publics.

Mardi 9 juin

Monsieur Thierry ATLAN réunit le Conseil de quartiers Centre.

Mercredi 17 juin

La ville inaugurera, à 18h, avec les habitants, le nouveau square Charles de Foucault rénové. A cette occasion se tiendra la fête des navigateurs toute l'après-midi.

Jeudi 25 juin

Madame Jacqueline MARCONI réunit le Conseil de quartier Ouest.

Mardi 30 juin

Madame la Maire invite l'assemblée à être nombreux et présents, à 20h dans les salons de la mairie, pour le débat public interactif, organisé par Paris Métropole, sur le thème « La Métropole des habitants : Métropole mondiale et solidaire ». En effet la ville d'Orly s'est portée candidate pour participer au processus de concertation de mise en place de la Métropole du Grand Paris.

Enfin Madame la Maire tient à préciser que pour les agendas et l'organisation du travail de l'assemblée, se tiendra très certainement un Conseil municipal le jeudi 9 juillet. Pour autant, la prochaine réunion est confirmée pour le jeudi 18 juin.

Madame la Maire propose ensuite d'aborder l'ordre du jour :

5 - Avenant n°2 à la convention de groupement de commandes entre la Commune, la Caisse des écoles et le Centre communal d'action sociale d'Orly pour la passation de divers marchés publics de fournitures et services.

Adopté à la majorité (3 voix contre du groupe Agir pour Orly dont 1 pouvoir et 4 abstentions du groupe une Nouvelle Ere pour Orly).

6 - Fonds de solidarité des communes de la Région d'Ile-de-France – rapport d'utilisation sur l'exercice 2014.

L'Assemblée municipale prend acte.

7 - Bilan annuel de la gestion de la dette et de la trésorerie – Année 2014.

Adopté à la majorité (3 voix contre du groupe Agir pour Orly dont 1 pouvoir et 4 abstentions du groupe une Nouvelle Ere pour Orly).

8 - Exercice 2014 - compte administratif/compte de gestion du budget annexe d'assainissement– Détermination et affectation du résultat.

Madame la Maire présente les grandes lignes du compte administratif 2014 du budget annexe d'assainissement.

A l'issue du débat, Madame la Maire confie la présidence à Monsieur CHAZOTTES. Il est ensuite procédé au vote :

Adopté à l'unanimité. Madame la Maire ne prenant pas part au vote.

9 - Budget ville - Exercice 2014- Approbation du compte administratif et du compte de gestion-Détermination et affectation du résultat.

Madame la Maire présente les grandes lignes du compte administratif 2014 de la commune.

A l'issue du débat, Madame la Maire confie la présidence à Monsieur CHAZOTTES. Il est ensuite procédé au vote :

Adopté à la majorité (7 voix contre : 3 du groupe Agir pour Orly dont 1 pouvoir et 4 du groupe une Nouvelle Ere pour Orly). Madame la Maire ne prenant pas part au vote.

10 - Contribution fiscalisée aux activités du Syndicat Intercommunal pour l'Informatique et ses Outils (SICIO).

Adopté à la majorité (3 voix contre du groupe Agir pour Orly dont 1 pouvoir et 4 abstentions du groupe une Nouvelle Ere pour Orly).

11 - Projet de refonte et de modernisation de la politique tarifaire de la Ville d'Orly.

Adopté à la majorité (7 abstentions : 3 du groupe Agir pour Orly dont 1 pouvoir et 4 du groupe une Nouvelle Ere pour Orly).

12 - Attribution d'une subvention exceptionnelle au Népal – Soutien aux victimes.

Adopté à l'unanimité.

13 - Modification du tableau des emplois permanents et des effectifs.

Adopté à l'unanimité.

14 - Règlement de gestion des prestations municipales de la ville d'Orly.

Adopté à la majorité (3 abstentions du groupe Agir pour Orly dont 1 pouvoir).

15 - Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'Association Intermédiaire Fresnes Services.

Adopté à l'unanimité.

16 - Attribution d'une subvention de fonctionnement, répartie entre le PLIE (plan local pour l'insertion et l'emploi) Choisy le roi/Orly/Villeneuve le roi et l'Association pour la Mutualisation des PLIE du Val de Marne (AMUPLIE94).

Adopté à l'unanimité.

17 - Approbation de la cession de 2 biens immobiliers libres d'occupation au terme d'une procédure de vente notariale interactive.

Adopté à la majorité (3 abstentions du groupe Agir pour Orly dont 1 pouvoir).

18 - Approbation du prix de cession renégocié entre la Ville d'Orly et la société HERTEL INVESTISSEMENT pour un lot à bâtir de 7 596 mètres carrés au Clos Pantin.

Adopté à la majorité (3 voix contre du groupe Agir pour Orly dont 1 pouvoir et 4 abstentions du groupe une Nouvelle Ere pour Orly).

19 - Approbation du prix de cession renégocié entre la Ville d'Orly et l'EURL LICORNE HOLDING pour la réhabilitation de la maison « Dorval », sise 14 bis rue du Maréchal Foch.

Adopté à la majorité (3 voix contre du groupe Agir pour Orly dont 1 pouvoir et 4 abstentions du groupe une Nouvelle Ere pour Orly).

20 - Déclaration d'abandon manifeste des lots 1-3-8 appartenant à Madame BARBOU et les lots 5-6 appartenant à Madame BOULAN de la copropriété sise 5 bis rue du Maréchal Foch.

Adopté à la majorité (3 abstentions du groupe Agir pour Orly dont 1 pouvoir).

21 - Rectification de la délibération du Conseil municipal n°D-DOM-2015/083 en date du 19 février 2015 portant approbation de l'acquisition des établissements TROUSSELIER et autorisation donnée au SAF 94 d'acquérir pour le compte de la commune les parcelles cadastrées section U numéro 9, 12, 190 et 191 dans le cadre de la création du périmètre d'intervention du secteur Dorval.

Adopté à la majorité (3 abstentions du groupe Agir pour Orly dont 1 pouvoir).

22 - Avenant n°4 à la Convention de Rénovation Urbaine d'Orly.

Adopté à la majorité (4 abstentions du groupe une Nouvelle Ere pour Orly).

23 - Approbation du protocole d'accord entre le Département du Val de Marne, Valophis Habitat et la Ville d'Orly relatif aux modalités foncières, urbanistiques et financières de la reconstruction de la PMI Colomb dans le quartier des Navigateurs.

Adopté à l'unanimité.

24- Avis favorable de la commune d'Orly au projet de renouvellement de la ZAD du SENIA.

Adopté à l'unanimité.

Questions diverses

Aucune question diverse n'étant soulevée, la séance est levée à 23h05.

La secrétaire de séance

Monique KUCINSKI



La Maire d'Orly

Christine JANODET



